

Ministère de l'Agriculture

Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
INTERNATIONAL OUVERT**

Projet d'appui à l'amélioration de la gouvernance de la filière coton dans sa nouvelle configuration institutionnelle et à la productivité et durabilité des systèmes d'exploitation en zone cotonnière (PASE2)

Sélection d'un bureau d'étude pour conduire une mission d'Assistance Technique Internationale auprès de l'UN-SCPC et des UR-SCPC dans le cadre du PASE 2

1. Le Gouvernement de la République du Mali a bénéficié en 2009, d'une subvention de l'Agence Française de Développement en vue de financer un Projet d'appui à l'amélioration de la gouvernance de la filière coton dans sa nouvelle configuration institutionnelle et à la productivité et durabilité des systèmes d'exploitations en zone cotonnière (PASE2) et se propose aujourd'hui d'utiliser une partie des fonds pour recruter un bureau d'étude devant conduire une mission d'Assistance Technique Internationale auprès de l'Union Nationale des Sociétés Coopératives de Producteurs de Coton (UN-SCPC) et des Unions Régionales des Sociétés Coopératives de Producteurs de Coton (UR-SCPC).
2. L'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM) lance un appel d'offres international ouvert pour le recrutement d'un bureau d'étude devant conduire une mission d'Assistance Technique Internationale dans le cadre du PASE2. Le bureau d'études pourrait s'associer à un bureau national pour la mise en œuvre des activités qui lui seront confiées. Le délai d'exécution est de trente six 36 mois.
3. Cette Assistance Technique Internationale comprend :
 - Le recrutement d'un Assistant Technique international résidentiel, mis à disposition de l'UNSCPC et des URSCPC dans le cadre d'une convention passée entre l'APCAM et l'UNSCPC, basé à Bamako et effectuant de fréquentes missions dans les URSCPC,
 - Une enveloppe de missions d'expertise ponctuelles (réalisées par des équipes d'experts internationaux et nationaux) en renforcement des capacités des Unions sur la gestion des fonctions critiques, sur des thématiques précisées et sollicitées au fur et à mesure, sur demande de l'UNSCPC et des URSCPC avec appui de l'Assistant Technique, validée par l'APCAM et en Comité de Pilotage du projet, après avis de non objection de l'AFD
4. Le dossier d'appel d'offres peut être consulté sur le site de l'APCAM (www.apcam.org) et celui de l'Agence Française de Développement (www.afd.fr) à compter du **lundi 08 novembre 2010**. La date limite de dépôt des offres est fixée au **07 Décembre 2010** à 10 heures précises au siège de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali, square Patrice Lumumba, téléphone : 20 21 87 25, Fax : 20 21 87 37 – Bamako/Mali.